

Associations, développement et attractivité des territoires

29 mai 2017 Deauville, l'essentiel

Lundi 29 mai, à Deauville, une centaine de responsables associatifs et leur partenaires ont participé à une 1/2 journée de réflexion sur le thème "Associations, développement et attractivité des territoires". Animée par Véronique Le Dantec, directrice de l'association [«le temps du Domicile»](#), cette rencontre était organisée par le Réseau régional "Associations-et Territoires" en partenariat avec la [mission attractivité](#) de la Région Normandie, l'association nationale ["le Rameau"](#) avec le soutien du Crajep et du [Mouvement associatif de Normandie](#). Philippe Thillay, secrétaire général d'Associations et Territoires, Philippe Augier, pilote de la mission Attractivité et Richard Ferrand Ministre de la Cohésion des territoires, ont conclu cet après-midi de travail.

Yannick Blanc: le fait associatif et le territoire

[Yannick Blanc Président de la FONDA](#) et de [l'agence du service civique](#) en ouverture des travaux est revenu sur deux éléments importants : le territoire et le fait associatif. Le territoire a-t-il rappelé, est un mot polysémique dont l'usage a beaucoup évolué au cours des années. Pendant longtemps il a eu une forte connotation militaire qui a inspiré d'une certaine manière l'aménagement du

territoire au milieu des années 60. Il s'agissait de doter la France de métropoles stratégiques venant équilibrer le centralisme parisien.

Progressivement le territoire est devenu un ensemble de nœuds principaux et secondaires qu'il fallait relier. Ainsi était né le polycentrisme maillé que l'on retrouvait dans les cartes de la DATAR. Au tournant du 21^{ème} siècle le territoire est devenu territoire de projet. On retrouve cette démarche dans les Pays, la politique de la ville. Des territoires aux contours incertains, en opposition souvent avec les intercommunalités mises en place elles, au nom des économies d'échelle, de bonne gestion...

Le territoire aujourd'hui, c'est un périmètre de confiance qui prend des formes variables selon les parties prenantes, les circonstances, les projets. C'est un lieu où l'acteur individuel ou collectif se sent à l'aise et en confiance avec les autres partenaires. Le territoire est devenu espace en mouvement qu'il faut construire, consolider, faire évoluer...

De ce point de vue, le territoire a souligné Yannick Blanc, a beaucoup à voir avec l'association ou plutôt "le fait associatif", c'est à dire la dynamique, comme le dit dans son

article 1^{er} la loi 1901, unissant plusieurs acteurs autour d'un projet commun. Le partenariat est au cœur de toutes les stratégies de développement. Dans une économie ouverte, les alliances parfois étonnantes sont source d'innovation, de performance, d'agilité... Les collectivités, les entreprises, l'État chacun à sa manière développe ses projets, s'associant à d'autres partenaires.

Le Fait associatif est partout, mais pas nécessairement sous la forme instituée, caractéristique de la plupart des associations. La loi 1901 a rappelé Yannick Blanc, est une loi de liberté. Elle autorise de multiples manières de faire qui parfois peuvent déstabiliser les associations traditionnelles. Il y a là pourtant une forte opportunité pour donner un nouvel élan aux associations. La démarche associative peut-être un élément déterminant du développement territorial.

Laure Vicard et les nouvelles alliances

"Le Rameau" est une association nationale qui depuis une dizaine d'années travaille à mettre en valeur la co-construction sur les territoires et les partenariats gagnants entre les collectivités, les entreprises et les associations. Laure Vicard, directrice de mission au Rameau a introduit (cf. diaporama) la table ronde consacrée aux territoires. D'une certaine manière elle a prolongé et renforcé les propos de Yannick Blanc. Le partenariat est non seulement une exigence du 21^{ème} siècle mais une démarche plébiscitée par la totalité des acteurs des territoires et tout particulièrement en Normandie.

[Pascal Houbbron](#) délégué territorial de la Poste a confirmé cette approche. Le fait associatif, la recherche de partenaires est au cœur du projet territorial du Groupe La Poste, une vieille entité qui doit repenser de fond en comble son projet à l'heure du numérique. Le partenariat, le lien aux territoires, aux acteurs des territoires est ici fondamental, tout autant pour proposer les services appropriés que pour mobiliser les compétences locales, développer les synergies...[Eric Sénécal](#) directeur de l'Acsad a

Philippe Thillay
pthillay@associations-et-territoires.net
06 80 11 90 89

pu témoigner de plusieurs exemples de partenariats noués entre les associations et les entreprises. Il a souligné à cette occasion l'ouverture des Caf à ces nouvelles dynamiques.

Nouvelles alliances certes, mais sur quels territoires ? Le périmètre communal est bien souvent trop petit. Il ne correspond plus aux espaces de vie des habitants et des acteurs économiques et sociaux. Il faut s'appuyer de nouvelles références. [Gérard Granier](#), Géographe membre du [CESER](#) a valorisé notamment le rôle des nouvelles intercommunalités et a donné à voir des cartes illustratrices de ce propos.

Pour autant, la rencontre n'est pas facile. On se heurte aux découpages administratifs dont les limites ne sont pas toujours celles du territoire de projet. Philippe Clément vice-Président du [Mouvement associatif](#) a souligné les barrières culturelles qui séparaient des acteurs qui pendant longtemps ne se sont pas parlés. Il faut ouvrir des espaces de dialogue et à ce propos les "conseils de développement" des intercommunalités créées par la [loi NOTRE](#) offre d'importantes opportunités.

Stéphane Varin les mutations associatives.

Les associations doivent elles aussi s'ouvrir au fait associatif pour se renouveler. Elles doivent repenser leur mode d'intervention. Stéphane Varin directeur de l'association "[Profession sports et loisirs 76](#)", introduisant la seconde table ronde, a mis avant quatre chantiers majeurs que les associations doivent conduire : le bénévolat et les ressources humaines, les financements, le numériques et les modes de fonctionnement. Quatre chantiers qui pour autant, ne sont pas nécessairement spécifiques aux associations.

[Bernard Deladerrière](#), vice-président du Mouvement européen France a souligné le rôle essentiel joué par les associations dans de nombreux pays européens. Souvent moins structuré qu'en France, le fait associatif est

05/06/2017

dans ces pays un fondement des stratégies territoriales qui ont une approche le plus souvent, transversale du développement. Dans ces pays le fait associatif n'est pas un temps résiduel. L'engagement bénévole est un élément à part entière de l'intégration sociale.

[Régis Binet](#) Président de la fédération régionale des travaux publics a souligné les convergences entre les défis posés aux associations et ceux que rencontrent les entreprises. Pour réussir, l'entreprise doit s'ancrer dans son territoire, être à l'écoute des besoins des usagers, doit savoir repérer les talents, s'ouvrir aux autres acteurs..., et ne pas hésiter à interroger ses pratiques.

Les mêmes questions se posent aux associations. Peut-être que là résident les solutions aux difficultés mises en avant par [Martine Louveau](#) de la Ligue de l'enseignement. Les associations, en tout cas celles qui souhaitent servir l'intérêt général doivent s'ouvrir aux nouvelles pratiques citoyennes, être à l'écoute des territoires, chercher les opportunités de coopération avec les autres acteurs des territoires. L'exercice n'est pas facile à conduire. Il interroge des traditions bien ancrées.

Conclure ou ouvrir?

[Philippe Thillay](#) Secrétaire général d'Associations et Territoires, accueillant Philippe Augier et Richard Ferrand a présenté une synthèse "à chaud" des travaux de l'après-midi. Il a rappelé ensuite que les associations,

aux côtés des entreprises et des collectivités, étaient le troisième pilier du développement territorial. Elles sont elles aussi, confrontées à de profondes mutations, mais elles n'ont pas bénéficié d'un accompagnement des pouvoirs publics pour assumer cette démarche: pas de pacte de compétitivité, pas de loi NOTRE...

[Philippe Augier](#), pilote de la mission attractivité de la Région Normandie a souligné sa conviction, faisant écho aux [propos d'Emmanuel Macron](#) lors de la campagne présidentielle, que le redressement de la France viendrait des territoires et de la mobilisation de ces acteurs. Il a rappelé que la stratégie de la MAN s'inscrit dans cette démarche. Elle fait la part belle aux territoires et aux acteurs locaux. Les associations sont un "acteur majeur du ciment social, leur contribution est essentielle à l'attractivité des territoires".

[Richard Ferrand](#) Ministre de la Cohésion des territoires a tenu également à souligner le rôle majeur joué par les associations. Il convient de prendre en compte leur contribution à l'animation et au développement des territoires. C'est pour cela a-t-il souligné, qu'il a tenu pour sa première visite sur un territoire, a participé à la rencontre organisée par "Associations-et-territoires". Mais les associations comme les autres acteurs doivent s'ouvrir aux mutations du monde. Elles doivent interroger leurs pratiques, faire évoluer leur mode de fonctionnement, repenser leur management...L'État doit accompagner cette démarche, mais il doit le faire de manière différenciée pour tenir compte de la diversité et de la spécificité de chaque territoire.